

---

**Rumbaugh, Thomas et Nicolas Blancher. « China : International Trade and WTO Accession. » IMF Working Paper WP/04/36, March 2004. Asia and Pacific Department. Washington D.C.**

La croissance des exportations de la Chine est impressionnante, mais il importe de souligner que la durée et l'ampleur de cette croissance ne sont pas des phénomènes uniques. Le Japon (de 1955 à 1981, 14,2 % par an en moyenne) et la Corée (de 1960 à 1995, 21,5 % par an en moyenne) ont vu leurs exportations croître plus longuement et de façon plus forte que la Chine (de 1978 à 2002, 11,2 % par an en moyenne). Les indicateurs économiques démontrent qu'il s'agit bien d'une puissance industrielle forte et en pleine ascension ; toutefois, la Chine doit pousser plus avant certaines réformes si elle veut poursuivre sa progression au sein du système international.

La croissance du commerce international est fortement tributaire de l'intégration de plus en plus forte de la Chine au sein de l'économie mondiale. Ses exportations se sont diversifiées, ce qui lui a permis de profiter pleinement de la libéralisation du commerce et de la meilleure accessibilité aux marchés des grandes puissances industrielles. En même temps, la Chine importe de plus en plus de produits de toutes les régions du globe, particulièrement d'Asie.

Afin de stimuler son économie, la Chine a commencé à réformer son système de droits de douane à partir des années 1980. Avec son adhésion récente à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), elle s'est engagée à poursuivre plus avant les réformes dans ce domaine. Ces réformes couvrent un large éventail d'activités et représentent un défi de taille à relever. En plus de profiter à la plupart de ses pays partenaires, des réformes poussées et soutenues de son système de tarification, devraient permettre à la Chine de s'intégrer davantage à l'économie mondiale.

En vue d'adhérer à l'OMC, la Chine s'est également engagée à libéraliser son industrie des services. En échange, elle obtient un meilleur accès aux marchés des différents pays membres et pourra profiter du mécanisme multilatéral de résolution des conflits commerciaux de cette organisation.

Sébastien Bigras, M.A.  
Administration publique